Atelier sous-régional de décryptage des résultats de la 28^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

22 - 24 janvier 2024, Douala (Cameroun)

COMMUNIQUE FINAL

Du 22 au 24 janvier 2024, s'est tenu à Douala, République du Cameroun, l'Atelier sousrégional de décryptage des résultats de la 28^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui de la Coopération Allemande à travers le Projet GIZ-Appui Régional à la COMIFAC et Wildlife Conservation Society (WCS), cet atelier a eu pour objectif principal de décrypter les décisions de la COP 28 afin de faciliter leur mise en œuvre par les Etats membres de la COMIFAC.

Spécifiquement, il s'est agi :

- de s'approprier les résultats des travaux des différents organes au cours de la COP 28;
- d'identifier les activités à mener pour la mise en œuvre des décisions issues de la COP 28 ;
- d'identifier les enjeux des échéances futures sous la CCNUCC et élaborer une stratégie de participation de la sous-région;
- d'apprécier l'état de la mise en œuvre des différents projets et programmes concernant la COMIFAC ;
- d'actualiser la feuille de route du GTCCC.

Y ont pris part en présentiel et par Visio Conférence, une cinquantaine de participants venus des pays suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad, représentant les Ministères en charge de l'Environnement, la Présidence en exercice de la COMIFAC assurée par la République du Burundi, les Points Focaux Nationaux de la CCNUCC, les Coordonnateurs de la CDN et les Coordinations Nationales de la COMIFAC du Burundi et de la Guinée Equatoriale.

Etaient également présents, les représentants des organisations et initiatives suivantes : COMIFAC, Co-Facilitation du PFBC assurée par la République française et la République Gabonaise, GIZ, WWF, WCS, CIFOR, REFADD, REJEFAC, REPALEAC, REPAR, AVCAC, ROSCEVAC, UICN ainsi que les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions à savoir, celle de Son Excellence Madame l'Ambassadeur **Dr Aurélie Flore KOUMBA PAMBO**, Cofacilitatrice du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, du **Dr Hervé Martial MAÏDOU**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture du **Prof Paul TCHAWA**, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et Développement Durable du Cameroun représentant le Ministre empêché.

La phase protocolaire a été suivie par la mise en place du bureau composé comme suit :

Président: Monsieur Davy ONOMORI MBOUMBA, représentant le Point Focal CCNUCC du Gabon;

Vice-Président : Monsieur Timothée KAGONBE, Point Focal CCNUCC du Cameroun :

1er Rapporteur : Monsieur Jose Luis MBA, représentant le Point Focal CCNUCC de la Guinée Equatoriale ;

2ème **Rapporteur** : Madame Esther NDUNGIDI KASOKI, représentant le Point Focal CCNUCC de la République Démocratique du Congo.

La modération de l'atelier a été assurée par M. Igor TOLA KOGADOU, Point Focal Changement Climatique de la République Centrafricaine et Pilote du GTCCC.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation des objectifs de l'atelier et l'adoption de l'agenda.

Il s'en est suivi, une série de présentations en plénière portant sur le bilan de la participation de la COMIFAC, ses Etats membres et ses partenaires à la COP 28 Climat tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Emirat Arabes Unis, présentées par l'Expert en Suivi Evaluation de la COMIFAC, les Points Focaux CCNUCC, la Co-facilitatrice du PFBC, les représentants des organisations de la Société civile et des organisations internationales.

Ces présentations ont été suivies par des échanges qui ont permis de dégager les principaux résultats obtenus pour la sous-région, les leçons tirées et les perspectives pour les prochaines échéances sur le Climat.

L'atelier s'est poursuivi par le décryptage des décisions prises lors de la COP 28 Climat. Après la présentation générale des décisions de la COP 28 faite par **M. Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC, une présentation détaillée desdites décisions ont été faites par certains Points Focaux CCNUCC sur les thématiques suivantes : (i) Pertes et préjudices ; (ii) Article 6 de l'Accord de Paris ; (ii) Rapport du premier Bilan Mondial sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris; (iv) Atténuation ; (v) Adaptation ; (vi) Transition énergétique ; (vii) Renforcement des capacités ; (viii) Financement ; (ix) Mesures de ripostes ; (x) Genre et changement climatique et (xi) Développement et transfert de technologie.

Ces exposés ont suscité des échanges fructueux, suivis par la mise en place de trois groupes de travail chargés de décrypter les décisions sur les thématiques suscitées.

Par la suite, les participants ont suivi deux communications à savoir celle de M. Jonas KEMAJOU SYAPZE, Responsable de financement du paysage TRIDOM au WWF et du Dr Sandy J ANDELMAN, Vice-Présidente, Stratégie de conservation et Partenariats de WCS respectivement sur (i) l'initiative High Forest Cover and Low Deforestation Countries (HFLD) et (ii) High Ambition Fund for Nature, Climate and People.

Après les restitutions en plénière suivies des débats fructueux, les participants ont adopté les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

Des résolutions

Les participants ont :

pris acte du bilan de la participation de l'Afrique centrale à la COP 28 Climat ;

- pris acte de niveau d'avancement de l'initiative High Forest Cover and Low Deforestation Countries (HFLD) dans le bassin du Congo;
- pris acte du niveau d'avancement de l'initiative High Ambition Fund for Nature,
 Climate and People ;
- validé la matrice des activités pour la mise en œuvre des décisions issues de la COP 28 CCNUCC;
- adopté la feuille de route 2024 du Groupe de Travail sur les Changements Climatiques de la COMIFAC.

❖ Des recommandations

1. Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC,

- Poursuivre le renforcement des capacités des négociateurs d'Afrique centrale sur les thématiques pertinentes lors des prochaines échéances sur le climat;
- Organiser une réunion restreinte de réflexion profonde sur le fonctionnement, les missions et la redynamisation du GTCCC;
- Mener la réflexion pour la mise en place au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, d'un organe de gouvernance des finances climatiques;
- Faciliter la participation des OSC et autres parties prenantes aux prochaines Conférences des parties sous la Convention Climat;
- Développer et ou finaliser les projets sous-régionaux en collaboration avec les Points Focaux Climat en vue de mieux se préparer dans le cadre de l'opérationnalisation des fonds annoncés à la COP 28;
- Renforcer la collaboration avec l'Association des Villes et Collectivités d'Afrique Centrale (AVCAC) dans le cadre de la collecte des informations sur les questions climatiques en Afrique centrale.

2. Aux Etats,

- Mener la réflexion sur la périodicité de la tenue des COP Climat eu égard au temps imparti pour la mise en œuvre des décisions prises à chaque session annuelle de la COP;
- Impliquer les parlementaires dans les délégations des pays devant prendre part aux négociations internationales sur le Climat.

3. Aux Organisations de la Société Civile (OSC),

 Travailler en collaboration avec le Secrétariat Exécutif et les Points Focaux CCNUCC pour faciliter leurs accréditions et leur participation aux COP.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » et WCS pour leurs appuis à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 24 janvier 2024

Les participants